

SERVICE PUBLIC

Un hôpital moderne et ac

DANS LE NUMÉRO DU MAGAZINE MUNICIPAL DE MAI 2010, NOUS VOUS PRÉSENTIONS LE PROJET DE RESTRUCTURATION DE L'HÔPITAL SIMONE VEIL, GROUPEMENT HOSPITALIER EAUBONNE-MONTMORENCY. UN AN PLUS TARD, NOUS AVONS RENCONTRÉ SA DIRECTRICE, MARTINE LADOUCKETTE, AFIN DE FAIRE UN POINT SUR L'AVANCÉE DES TRAVAUX.



Où en sont les travaux sur le site d'Eaubonne ?

L'extension du bâtiment Bretonville est presque terminée puisque nous commencerons le déménagement dès le mois d'août prochain. Nous allons profiter du creux saisonnier de l'été pour opérer ce grand changement ; la reprise d'activités

se fera progressivement pour une ouverture au public dès septembre 2011.

Ce nouveau bâtiment va prendre le nom d'un grand spécialiste en neurosciences, le Professeur Changeux. Originaire de Domont, cet éminent docteur a été président du Comité national d'éthique, au cours des années 90. Il est à noter qu'une soirée porte ouverte sera organisée pour les professionnels de santé début septembre et qu'une inauguration se tiendra avant la fin de l'année.

Que représente ce déménagement pour les patients ?

Nous étions conscients de la nécessité d'agrandir et moderniser nos services. L'ensemble des urgences médicales, chirurgicales et psychiatriques pour les personnes adultes est transféré à Eaubonne, ce qui a pour conséquence de les rendre plus spacieuses et plus accueillantes. Notre service de réanimation est également grandement amélioré puisqu'il comprend trois lits de surveillance continue supplémentaires pour la sécurité des suites chirurgicales, notamment. Nous allons également acquérir du nouveau matériel, très performant. L'architecture du bâtiment permet de distinguer trois secteurs : les consultations médicales, les consultations de spécialité (ophtalmologie, ORL, stomatologie) et l'ensemble des consultations chirurgicales. Cette séparation a pour principal avantage de simplifier le parcours du consultant et de réduire considérablement les délais d'attente, avant et après la consultation.

Le confort hôtelier des patients s'en trouve également amélioré. Les chambres sont, pour la majorité, à un lit et offrent toutes rangements spacieux et sanitaires. La télévision ainsi qu'un accès Wifi sont également prévus.

Que devient le site de Montmorency ?

Jusqu'en 2013, date du transfert du pôle femme-enfant vers Eaubonne, le site de Montmorency va continuer d'accueillir l'ensemble des urgences pédiatriques, gynécologiques et obstétricales.

L'architecture du bâtiment permet de distinguer trois secteurs : les consultations médicales, les consultations de spécialité (ophtalmologie, ORL, stomatologie) et l'ensemble des consultations chirurgicales, ce qui a pour principal avantage de simplifier le parcours du consultant.

Dès le mois de septembre, des places de parking supplémentaires seront disponibles et gratuites pour les patients ou les consultants.

cueillant



Le nouveau bâtiment Changeux ouvrira ses portes au public dès le mois de septembre 2011.

Le site conservera, même après 2013, les consultations externes de spécialités sur rendez-vous, mais également, ce qui est innovant, des consultations polyvalentes médico-chirurgicales sans rendez-vous, en journée et le samedi matin, afin de répondre aux besoins des patients et aux demandes non programmées.

Quels sont les autres projets du groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency ?

Nous travaillons sur le nouveau projet d'établissement, conçu pour les cinq prochaines années. Nous devons le rendre public avant la fin de l'année. Par ailleurs, l'hôpital Simone Veil est un véritable partenaire du Contrat local de santé, actuellement en cours d'élaboration par la communauté d'agglomération Val-et-Forêt. Conscients de disposer d'un plateau technique extrêmement performant, nous souhaitons l'utiliser en parfaite adéquation et interface avec la médecine de ville.

Hôpital Simone-Veil – Site d'Eaubonne

28 rue du Docteur Roux
95600 Eaubonne

Hôpital Simone-Veil – Site de Montmorency

1 rue Jean-Moulin
95160 Montmorency

01 34 06 60 00
www.ch-simoneveil.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez tranquille cet été

La police municipale intercommunale, en collaboration avec la police nationale, met en place, depuis six ans, l'Opération tranquillité vacances (OTV). Ouvert à tous, ce dispositif est entièrement gratuit.

Du 1^{er} juillet au 31 août, sur simple demande auprès des commissariats ou des postes de police municipale, des agents effectuent des patrouilles de surveillance autour des habitations et commerces pendant l'absence de leurs propriétaires.

Comment s'inscrire ?

Les personnes voulant bénéficier de cette prestation doivent prévenir la police au moins trois jours avant leur départ, et partir un minimum de sept jours consécutifs.

Les demandes doivent être directement déposées auprès des services de police ; aucune demande par courrier ou par téléphone ne pourra être prise en considération. Les agents laisseront une preuve de leurs passages dans les boîtes aux lettres après chaque ronde.

N'oubliez pas d'avertir les services en cas de départ retardé, annulé ou de retour anticipé.

Bilan de l'été 2010

L'été dernier, près de 1100 demandes de surveillance ont été déposées, tant au commissariat de police que dans les postes de police municipale. En tout, ce sont 5000 passages qui ont été effectués.



Attention ! N'oubliez pas d'avertir les services en cas de départ retardé, annulé ou de retour anticipé.

Commissariat principal d'Ermont

201 rue Jean Richepin
95120 Ermont
01 30 72 66 66

Police municipale intercommunale

7 rue de la Réunion
95120 Ermont
01 30 72 94 60

Commissaire municipal adjoint chargé de la sécurité : **Benoit Blanchard**



Du 1^{er} juillet au 31 août, profitez du dispositif Opération tranquillité vacances et faites surveiller votre habitation.